

Recommandations aux auteurs

Revue des politiques sociales et familiales

Ligne éditoriale

Créée en 1985, la *Revue des politiques sociales et familiales* (*Recherches et Prévisions* de 1985 à 2009, puis *Politiques sociales et familiales* jusqu'en mars 2015) est **une publication scientifique trimestrielle et pluridisciplinaire à comité de lecture**. Elle publie des **travaux de recherches originaux dans le champ des politiques familiales et sociales** (dispositifs d'action publique, prestations, offres de services, acteurs de ces politiques, publics visés, etc.) **ainsi que sur les évolutions touchant à la famille, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, la pauvreté et le logement**. La revue accepte des articles en français et en anglais de toute discipline en sciences humaines et sociales. Son caractère pluridisciplinaire oblige les auteurs à adopter un langage clair et à préciser ce qui ne relève pas du langage courant (présentation de dispositifs, de concepts théoriques, de méthodes d'enquêtes particulières, etc.). La *RPSF* est construite en numéros thématiques, qui peuvent, le cas échéant, être complétés de contributions proposées en varia.

Proposer un article à la revue

Les articles peuvent être proposés spontanément tout au long de l'année. Ils doivent être adressés en version électronique à la rédactrice en chef, Anne Unterreiner : rpsf@cnafr.fr.

➤ Soumettre un article scientifique

Les articles scientifiques sont des **contributions originales fondées sur un matériau empirique**. L'article ne doit pas avoir fait l'objet de publications antérieures ni être en cours de soumission dans une autre revue. Ils sont construits autour d'une **question de recherche solide** élaborée à partir d'un **état de l'art problématisé**. La méthode d'enquête devra en outre être clairement exposée.

- Taille maximale : 60 000 signes espaces compris (notes, annexes et bibliographie comprises).
- Présentation attendue (version non-anonyme)
 - prénom, nom, statut, institution de rattachement, e-mail de(s) l'auteur(s),
 - page 2 : titre, résumé de 1 200 signes espaces compris maximum, mots-clés courts (4 à 7 maximum) en français et en anglais (British English),
 - page 3 et suivantes : corps de texte, pouvant inclure un encadré méthodologique ainsi que des encadrés apportant des informations nécessaires à la compréhension de l'article (présentation de politiques publiques ou de dispositifs spécifiques par exemple).

NB : Une version anonyme est en outre demandée (cf. Feuille de style).

- Modalité d'évaluation par la revue : les articles soumis dans le cadre de numéros thématiques font l'objet **d'échanges préalables avec les coordinateurs**. Les articles soumis directement à la revue sont envoyés **en préexpertise**. Une fois ces étapes passées, l'article est envoyé en **expertise en double aveugle** avant passage en comité de rédaction, qui est suivie d'une seconde phase d'expertise en cas de demandes de modifications sans engagement de publication, ou d'une nouvelle expertise en double aveugle suivi de l'avis du comité de rédaction en cas de resoumission.

➤ Soumettre un article de « synthèse et perspective », d'« étude et premiers résultats » et d'« enquêter »

Les articles de « synthèse et perspective », d'« étude et premiers résultats » ou d'« enquêter » proposent **des analyses problématisées de littérature grise, de synthèses de recherche, d'études**

quantitatives ou qualitatives ou de méthode qui se situent dans le champ couvert par la *RPSF*. Les auteurs doivent **présenter de manière claire leur démonstration**, notamment **en situant la contribution par rapport aux travaux antérieurs** sur le sujet, en introduisant et en concluant leur propos.

- Taille maximale : 30 000 signes espaces compris (notes, annexes et bibliographie comprises).
- Présentation attendue (version non anonyme)
 - page 1 : prénom, nom, statut, institution de rattachement, e-mail de(s) l'auteur(s),
 - page 2 : titre, résumé de 800 signes espaces compris maximum, mots-clés courts (4 à 7 maximum) en français et en anglais (British English),
 - page 3 et suivantes : corps de texte, pouvant inclure des encadrés apportant des informations nécessaires à la compréhension de l'article (présentation de données statistiques, de politiques publiques ou de dispositifs spécifiques par exemple).

NB : Une version anonyme est en outre demandée (cf. Feuille de style).

• Modalité d'évaluation par la revue : les articles soumis dans le cadre de numéros thématiques font l'objet **d'échanges préalables avec les coordinateurs**. Les articles soumis directement à la revue sont envoyés **en préexpertise**. Une fois ces étapes passées, l'article fait l'objet d'une expertise anonyme suivie d'une réexpertise en cas de demandes de modifications sans engagement de publication.

➤ Soumettre un compte-rendu

Les comptes-rendus sont des **présentations d'ouvrages ou de colloques** en rapport avec les domaines d'intérêt de la revue. Il est attendu que l'auteur du compte-rendu, après avoir présenté succinctement l'ouvrage/le colloque dans sa globalité, propose une **analyse transversale** de l'ouvrage ou des communications du colloque : en le situant dans son champ de recherche, en discutant son contenu avec d'autres travaux scientifiques, et/ou en ouvrant de nouvelles perspectives d'études et de recherche à venir. Les comptes-rendus ne peuvent être effectués par les auteurs des ouvrages ou les organisateurs des colloques recensés.

Compte-rendu d'ouvrage

- Taille maximale : 8 000 signes espaces compris (notes, annexes et bibliographie comprises).
 - Présentation attendue (version non anonyme)
 - page 1 : prénom, nom, statut, institution de rattachement, e-mail du rédacteur,
 - page 2 : titre de l'ouvrage, prénom et nom des auteurs de l'ouvrage, l'éditeur, l'année de parution, le nombre de pages,
 - page 3 et suivantes : corps de texte.
 - Modalité d'évaluation par la revue : le compte-rendu fait l'objet d'une expertise anonyme *a minima*.
- NB : Une version anonyme est en outre demandée (cf. Feuille de style).*

Compte-rendu de colloque

- Taille maximale : 20 000 signes espaces compris (notes, annexes et bibliographie comprises).
 - Présentation attendue (version non anonyme)
 - page 1 : nom, prénom, institution de rattachement, e-mail du rédacteur,
 - page 2 : titre du colloque, la date, le lieu, l'identité (prénom et nom) et l'affiliation institutionnelle des organisateurs, ainsi que le ou les organismes soutenant l'évènement,
 - page 3 et suivantes : corps de texte.
 - Modalité d'évaluation par la revue : le compte-rendu fait l'objet d'une expertise anonyme suivie d'une réexpertise en cas de demandes de modifications sans engagement de publication.
- NB : Une version anonyme est en outre demandée (cf. Feuille de style).*

Proposer un numéro thématique à la revue

Il est en outre possible de proposer des numéros thématiques à la *RPSF*. Tout projet de proposition doit faire l'objet d'un **échange préalable** avec la rédactrice en chef (**rpsf@cnafr.fr**). Une note détaillée précisant les modalités de la proposition, le rôle du coordinateur et le calendrier de publication de la

revue sera alors communiquée. En cas d'acceptation du numéro proposé, il sera demandé à l'équipe de coordination de s'engager sur l'honneur à respecter la Charte de coordination de la RPSF.

La proposition de numéro thématique sera **étudiée par le comité de rédaction de la revue**.

Un numéro de la *RPSF* se compose d'au moins 5 articles scientifiques, 4 articles de « synthèse et perspective », d'« étude et premiers résultats » ou d'« enquêter », et 3 comptes-rendus. Le coordinateur sélectionne, suite à appel à contributions, au moins 10 résumés d'articles scientifiques, ainsi que 6 résumés d'articles de « synthèse et perspective », d'« étude et premiers résultats » ou d'« enquêter », et 5 comptes rendus.

Règles typographiques

L'article soumis doit respecter les règles typographiques présentées dans les feuilles de style de la RPSF mises à disposition des auteurs sur le site de la revue.

- Format de soumission de l'article, du compte-rendu : doc, docx.
- Documents associés : les documents associés à l'article doivent inclure un **titre** et la **source**, ainsi que pour les tableaux, graphiques et cartes, une **légende**, le champ et une **note de lecture** en cas de complexité. Ces documents sont inclus dans le texte, numérotés, et associés à l'article par des liens hypertexte. Une copie est transmise aux formats suivants :
 - pour les tableaux et graphiques réalisés sous excel : xls ouxlsx,
 - pour les graphiques non réalisés sous excel : fichier natif eps, ai (ou emf),
 - pour les cartes : eps, ai, (ou emf et wmf),
 - pour les images ou photos : jpg, 300 dpi, mode CMJN

Critères d'évaluation

➤ Des articles

- Centralité des thématiques politiques familiales et/ou politiques sociales
- Originalité du propos
- Qualité scientifique
- Clarté de la problématique
- Définition et mobilisation des concepts
- État de l'art complet et pertinent
- Rigueur de la démonstration
- Choix et justification de la méthode et du terrain d'enquête
- Clarté et pertinence du plan
- Qualité de l'analyse
- Fiabilité des données
- Présentation du contexte
- Lisibilité pour un non-spécialiste et qualité rédactionnelle
- Respect des normes éditoriales de la revue

➤ Des comptes rendus

- Présentation du contenu de l'ouvrage et de l'enquête mobilisée / du colloque
- Positionnement de l'ouvrage / du colloque dans le champ
- Problématisation du compte rendu, en discutant certains points transversaux et en s'appuyant au besoin sur les travaux d'autres chercheurs
- Présentation des auteurs / organisateurs, de leurs statuts et de leurs affiliations
- Lisibilité pour un non-spécialiste et qualité rédactionnelle
- Respect des normes éditoriales de la revue